

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/10/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211005-119759-DE-1-1

**Séance du mardi 5 octobre
2021
D-2021/340**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 5 octobre 2021, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h40, Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 15h20 Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 16h00, Monsieur Stéphane GOMOT présent jusqu'à de 17h17, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 18h50.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE,

Ecoles élémentaires. Séjours scolaires. Liste des classes pour les séjours hiver 2022

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux met en œuvre des séjours hiver à l'intention des élèves des écoles élémentaires de Bordeaux pour le premier trimestre 2022.

Chaque séjour « clef en main » se déroulera pendant cinq jours (quatre nuitées) dans des centres d'accueils agréés, qui recevront simultanément deux ou trois classes (en fonction des effectifs par classe).

Dans le cadre d'une politique écologiquement plus responsable, le nombre séjours (douze au total) a été réparti équitablement entre le ski et la randonnée en raquettes pour l'hiver 2022. Ainsi, le nombre de séjours ski passe de dix à six quand celui des séjours randonnée en raquettes passe de deux à six.

Les centres d'accueils ont été choisis dans le cadre d'appels d'offres, conformément au code de la commande publique. Chaque séjour comprend les transports en autocar, l'hébergement, les repas, les pratiques thématiques (ski, randonnée en raquettes), les sorties et/ou visites prévues ainsi que l'organisation de veillées. Le prochain marché d'attribution des séjours hiver 2023 tiendra compte de la suppression des séjours ski.

Par ailleurs, la construction de ces séjours a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les services de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et les services de la ville de Bordeaux. Ces séjours s'inscrivent dans le respect des programmes de l'Éducation nationale dans les trois domaines suivants : le patrimoine et la culture, l'environnement, et l'éducation physique et sportive. L'ensemble de ces séjours hiver portent sur un thème principal (environ deux tiers des activités) et une ou des thématiques secondaires (environ un tiers des activités).

Les deux thèmes principaux sont :

- Le ski. La thématique secondaire abordée concerne la découverte de l'environnement local avec les animations pédagogiques associées.
- La randonnée en raquettes. La thématique secondaire abordée concerne la découverte de l'environnement local avec les animations pédagogiques associées.

I – Sélection des classes retenues :

Une commission mixte DSDEN – ville de Bordeaux s'est réunie le mardi 22 juin 2021 afin de sélectionner les classes partant en séjours Hiver.

Ce sont 25 classes qui bénéficieront ainsi de séjours scolaires hiver lors du premier trimestre de l'année 2022.

Les critères de sélections des classes reposent en priorité sur :

- Les cohortes d'élèves n'ayant pas bénéficié de ce type de séjours,
- Les élèves de CM 1 et CM 2,
- Les écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire,
- La représentativité des écoles par quartier,
- Le regroupement de classes d'une même école au regard de l'actualité sanitaire.

Vous trouverez en annexe la liste des écoles et classes retenues pour chaque type de séjours.

II – Tarifs :

La Ville se chargera de régler les factures liées à ces séjours et demandera ensuite aux familles une participation financière selon leur quotient familial.

Je vous propose d'asseoir la participation financière des familles sur les tranches correspondant aux tarifs de la restauration scolaire, de façon à simplifier les procédures de calcul pour les parents d'élèves, selon le tableau ci-dessous :

Quotient familial	SEJOURS HIVER Tarif 2020- 2021 par nuitée (rappel)	SEJOURS HIVER Tarif 2022 par nuitée
de 0 à 145 €	5,80 €	5,80 €
de 146 à 185 €	8,60 €	8,60 €
de 186 à 255 €	12,10 €	12,10 €
de 256 à 345 €	16,90 €	16,90 €
de 346 à 580 €	21,90 €	21,90 €
de 581 à 900 €	28,50€	28,50€
de 901 à 1200 €	32,70 €	32,70 €
de 1201 à 1500 €	37,60 €	37,60 €
de 1501 à 1800 €	38,70 €	38,70 €
de 1801 à 2000 €	39,90 €	39,90 €
> à 2001 €	41,30 €	41,30 €

Les dépenses seront imputées au budget 2022 fonction 213 compte 6188 et 6247. Les recettes seront imputées au budget 2022 fonction 255 compte 7067.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT

SEJOURS HIVER 2022

NOM DE L'ECOLE	CLASSES	Nombre de nuitées	THEME PRINCIPAL
ALBERT SCHWEITZER	CM2	4	La randonnée en raquettes
ALBERT SCHWEITZER	CM2	4	La randonnée en raquettes
ALBERT SCHWEITZER	CM2	4	La randonnée en raquettes
FLORNOY	CM1	4	La randonnée en raquettes
FLORNOY	CM1	4	La randonnée en raquettes
FLORNOY	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
FLORNOY	CM2	4	La randonnée en raquettes
FRANCIN	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
FRANCIN	CM2	4	La randonnée en raquettes
DUPATY	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
DUPATY	CM2	4	La randonnée en raquettes
DEYRIES SABLIERES	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
DEYRIES SABLIERES	CM2	4	La randonnée en raquettes
BEL AIR	CM2	4	Ski
BEL AIR	CE2/CM1	4	Ski
NUYENS	CM2	4	Ski
NUYENS	CM2	4	Ski
CAZEMAJOR	CM1/CM2	4	Ski
CAZEMAJOR	CM1/CM2	4	Ski
CONDORCET	CM2	4	Ski
CONDORCET	CM2	4	Ski
CHARLES MARTIN	CM2	4	Ski
CHARLES MARTIN	CM2	4	Ski
BENAUGE	CM2	4	Ski
BENAUGE	CM2	4	Ski